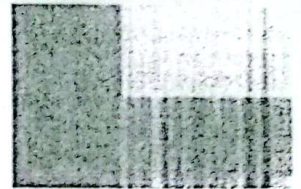




REPUBLIQUE DU BENIN
Fraternité- Justice-Travail



Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISoire
DC N°001 du 30/05/2025

Objet de la Demande de Cotation :
Edition et diffusion du Magazine « La Territoriale »

Juin 2025

10

→ + x f SBH

Procès-verbal d'attribution provisoire

Objet : Edition et diffusion du Magazine « La Territoriale »

Mode de passation : Demande de Cotation (DC).

L'an deux mil vingt-cinq et le lundi 16 juin à partir de 10 heures 00 minute précise, dans la salle de conférence du Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance locale, sise au 1^{er} étage 01 BP : 2021 Cotonou Tél. (+229) 21 30 40 30 / 21 30 52 99, le Comité d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n°002/MDGL/DC/SGM/PRMP/S-PRMP/SA du 10/06/2025 :

- Président : Alexis AKOHA, Personne Responsable des Marchés Publics ;
- Rapporteur : Richard SEGBO, Assistant/PRMP-MDGL ;
- Membres :

Nom et Prénom(s)	Qualité	Observations
Fabrice ADANMANDOUHOUANNOU	Représentant/DPAF	Voix délibérative
Sofiane MOUSSA	Représentant/DAE	Voix délibérative
Kérékou YERIMA	C/CJ-MDGL	Voix délibérative
Sabine ATTIGLA	Collaboratrice/ PRMP-MDGL	Voix délibérative

A l'issue de la vérification de la qualification, il ressort que le soumissionnaire Resth Plus est techniquement et financièrement qualifié pour exécuter le marché.

Après les examens de capacités technique et financière conformément aux clauses contenues dans la demande de cotation, la proposition du soumissionnaire **Resth Plus** a été retenue pour un **montant TTC de six millions sept cent soixante-treize mille deux cents (6 773 200) francs CFA** et un délai d'exécution de trente (30) jours.

Il est déclaré attributaire provisoire et sera invité pour l'établissement du marché.

Les motifs du rejet des offres des autres soumissionnaires sont consignés dans le tableau ci-après :

11



Annexe : Liste des pièces et documents constitutifs de l'offre

N°	Soumissionnaires évincés	Montant de l'offre	Motif du rejet	Observations
1	Wenyinan Plus	10 242 400 F CFA	N'a pas le programme d'activités et le calendrier d'exécution datés et signés comme l'exige le dossier d'appel à concurrence.	Néant
2	ETCHNO BTP Construction	9 912 000 F CFA	Montant plus élevé	Néant
3	Ets Hyg'Up Afrique	9 581 600 FCFA	N'a pas le programme d'activités et le calendrier d'exécution datés et signés comme l'exige le dossier d'appel à concurrence	Néant

Le Président a clôturé la séance à 17 heures 06 minutes.

Fait à Cotonou, le 16 juin 2025

Le Président,



Alexis AKOHA

Le Rapporteur,



Richard SEGBO

Membre



Sofiane MOUSSA

Membre



Fabrice
ADANMANDOUHOUANNOU

Membre



Kérékou YERIMA

Membre



Sabine ATTIGLA